Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-229** **16/03/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'exercice des fonctions d'Inspecteur des Finances.

Un appel à candidatures pour l'exercice des fonctions d'Inspecteur des Finances (IPF) dans le cadre d'une mobilité professionnelle est ouvert pour une prise de poste effective le 1er septembre 2016.

Les documents et les modalités de candidature sur les fonctions d'IPF dont la date limite d'envoi est fixée au 8 avril 2016 (18h00), sont exposés en annexe de la présente note.

L'adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

☎ : 01.53.18.14.57
: 01.53.18.69.34
: recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr

Paris, le 8 mars 2016

Nos réf. : IGF/2016-50

APPEL A CANDIDATURES

pour l'exercice des fonctions d'inspecteur des finances

dans le cadre d'une mobilité professionnelle

1. L'inspection générale des finances (IGF)

L'inspection générale des finances est un service chargé d'une « *mission générale de contrôle, d'audit, d'étude, de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière* »[1], directement rattaché aux ministres chargés de l'économie et du budget. Une centaine de missions sont réalisées chaque année portant sur tous les domaines de l'action publique et l'ensemble des périmètres ministériels. Le service de l'IGF compte, au 1er mars 2016, 80 personnes exerçant des fonctions d'inspecteur (la « Tournée ») ou d'inspecteur général des finances et 22 agents chargés des fonctions support.

2. Les conditions requises pour postuler à l'inspection générale des finances

L'inspection générale des finances peut accueillir dans le cadre d'une mobilité professionnelle, pour des périodes de deux ans en général, des cadres supérieurs souhaitant exercer le métier d'inspecteur des finances[2].

Ces agents sont, par arrêté des ministres, chargés des fonctions d'inspecteurs des finances et ils disposent, dans l'exercice de ces fonctions, des mêmes pouvoirs et sont soumis aux mêmes obligations que les membres du corps de l'inspection générale des finances.

Peuvent postuler pour faire fonction d'inspecteur des finances :

- les membres des corps recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration ou de l'Ecole polytechnique ;

[1] Décret n° 73-276 du 14 mars 1973 relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale des finances.

[2] Cette expérience peut intervenir dans le cadre de la mobilité statutaire.

- les fonctionnaires appartenant à des corps ou cadres d'emplois dont l'indice terminal est supérieur à l'indice brut 1015, relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- les magistrats de l'ordre judiciaire ;
- les militaires ayant au moins le grade d'officier supérieur.

Les fonctionnaires internationaux de toute nationalité, ainsi que, sous certaines conditions, des contractuels et des cadres supérieurs venant du secteur privé, peuvent également faire acte de candidature.

3. Présentation du poste

Les intéressés participent aux missions d'inspection, d'audit interne, d'évaluation et de conseil confiées à l'IGF dans les mêmes conditions et avec les mêmes prérogatives que les inspecteurs des finances.

Les inspecteurs des finances sont encadrés par un chef de mission expérimenté et travaillent sous la supervision d'un inspecteur général des finances, qui les guide et les appuie dans la réalisation de leur mission. Ils bénéficient, pour la réalisation de leurs travaux, de modules de formation internes ou externes, ainsi que de l'appui des services support du Service et du ministère et, le cas échéant, d'experts.

Les inspecteurs des finances sont affectés à des missions d'une durée moyenne de deux à quatre mois, dans des secteurs d'activité très diversifiés. Souvent réalisées en équipes resserrées (de trois inspecteurs en moyenne), les missions confiées aux inspecteurs sont, pour environ la moitié d'entre elles, réalisées conjointement avec d'autres corps d'audit et de contrôle. Certaines missions peuvent être également effectuées à la demande d'organisations internationales (FMI, Banque mondiale) ou de collectivités territoriales. Les inspecteurs disposent d'une grande autonomie et d'une large responsabilité dans la conduite de leurs investigations. Ils sont amenés dans l'exercice de leurs missions à rencontrer un grand nombre d'administrations, d'opérateurs et d'entreprises.

Les missions incluent quasi-systématiquement la production de livrables (rapport, présentation) transmis aux commanditaires (les ministres et leurs cabinets) après validation de la direction du service de l'IGF. Les travaux de l'inspection générale des finances sont confidentiels mais peuvent donner lieu à une publication (des exemples de rapports publics sont consultables sur le site internet de l'IGF : http ://www.igf.finances.gouv.fr).

Selon son expérience et les résultats des premières missions, l'agent en fonction d'inspecteur des finances peut être amené à réaliser des missions en autonomie et à encadrer.

4. Les profils recherchés

Le champ d'intervention de l'IGF est très large. La diversité des thématiques abordées implique pour tous les inspecteurs des capacités d'adaptation, une forte polyvalence et un dynamisme leur permettant de s'adapter rapidement aux environnements les plus divers et à traiter de questions complexes dans une période de temps resserrée.

Aucune connaissance technique sectorielle n'est nécessaire pour postuler.

En revanche, des compétences solides d'expression écrite et orale, de conduite d'entretiens et d'organisation, de maîtrise des outils bureautiques ainsi qu'une forte capacité d'analyse, d'inventivité et de synthèse sont indispensables.

En outre, la maîtrise des principes fondamentaux de l'organisation administrative, des finances publiques, de la gestion budgétaire, de l'économie, de la gestion des ressources humaines et de comptabilité publique et privée sont utiles à la réalisation des missions du Service. Ces compétences seront approfondies progressivement à l'IGF pendant les missions ainsi qu'au travers de sessions de formation professionnelle.

Les qualités professionnelles particulièrement précieuses à l'IGF sont la capacité d'écoute et de dialogue, la rigueur et la précision de l'analyse, le goût du travail en équipe, la réactivité, la capacité de rédaction et, de façon générale, un intérêt pour les grands enjeux de modernisation de l'Etat et de conduite des politiques publiques.

La réalisation d'une mobilité professionnelle à l'IGF est l'occasion pour les agents recrutés dans les fonctions d'inspecteur des finances, d'enrichir leurs compétences et d'élargir leur connaissance de l'administration et de la gestion publique et de diversifier leur parcours professionnel.

5. La procédure de sélection et le calendrier

Quatre postes sont ouverts à la sélection pour une prise de poste effective le 1er septembre 2016. Le nombre de postes ouverts pourra être modifié en fonction du nombre de candidatures reçues.

Les candidatures, comprenant un ***curriculum vitae*** **et une lettre de motivation (deux pages maximum)**, doivent parvenir à l'IGF **avant le vendredi 8 avril 2016 (18h00)** :

- par courrier électronique à recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr
- ou par courrier traditionnel à l'adresse suivante :

Inspection générale des finances – Procédure de recrutement
Télédoc 335
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Le *curriculum vitae* doit inclure les coordonnées du(des) dernier(s) employeurs(s) du candidat.

Les entretiens de recrutement se dérouleront **entre le lundi 18 avril et le mardi 26 avril** (dates prévisionnelles) :

- après une première sélection sur dossier, chaque candidat présélectionné est appelé à passer d'abord un **premier entretien centré sur son parcours et sur sa motivation** d'une durée indicative de 45 minutes ;
- si ce premier entretien est concluant, le candidat est invité à un **deuxième entretien de mise en situation professionnelle** d'une durée indicative de 45 minutes. Cet entretien est fondé sur une situation professionnelle –réelle ou fictive- inspirée des missions réalisées par l'IGF. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 20 minutes pour prendre connaissance de l'exercice et des éventuels documents du dossier, et préparer un exposé liminaire d'une durée minimale de 10 minutes. Aucune connaissance technique préalable n'est nécessaire ;
- un test écrit d'une durée de 20 minutes ;
- un troisième entretien avec le chef du Service et l'inspecteur chargé de mission auprès du chef du Service, permettant un bilan des réalisations et des motivations, conclut la procédure pour un nombre restreint de candidats (durée indicative : 40 minutes).

Une réponse ferme leur est adressée avant le **vendredi 29 avril** (date prévisionnelle).

6. Contact

Damien Ientile, inspecteur des finances, chargé de mission auprès de la chef du Service :

Tel. : 01 53 18 38 09 / courriel : recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr

En complément, vous pouvez également contacter les personnes recrutées par cette voie actuellement présentes au Service.

Prénom, NOM	Corps d'origine	Numéro de téléphone	Adresse mail
Arrivés en 2014			
Marie MAGNIEN	Administratrice INSEE	01 53 18 08 49	marie.magnien@igf.finances.gouv.fr
Paul SAUVEPLANE	Ingénieur des Mines	01 53 18 12 00	paul.sauveplane@igf.finances.gouv.fr
Arrivés en 2015			
Jean-Bernard CASTET	Directeur d'hôpital	01 53 18 14 33	jean-bernard.castet@igf.finances.gouv.fr
David CAVAILLOLES	Ingénieur des Mines	01 53 18 14 66	david.cavailloles@igf.finances.gouv.fr
David GENET	Administrateur territorial	01 53 18 14 75	david.genet@igf.finances.gouv.fr
Aloïs KIRCHNER	Ingénieur des Mines	01 53 18 13 37	alois.kirchner@igf.finances.gouv.fr
François LAFOND	Administrateur civil	01 53 18 19 77	francois.lafond@igf.finances.gouv.fr

7. Origines des personnes recrutées par cette voie ces dernières années

A titre d'information, l'origine professionnelle des inspecteurs en mobilité recrutés ces dernières années est précisée dans le tableau ci-après :

Année	Ministère / direction / service
2015	- Fonction publique territoriale / Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne - Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - Fonction publique hospitalière / Hôpitaux universitaires Henri Mondor (AP-HP), Créteil - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de Lorraine, Metz - Ministère de l'Intérieur/Direction des collectivités locales
2014	- Ministère de l'Économie et des Finances / direction générale du Trésor - Ministère des Affaires étrangères / Ambassade de France en Espagne / Service économique régional - Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
2013	- Ministère de l'Écologie / direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nord-Pas-de-Calais - Ministère de l'Intérieur / préfecture de la zone de défense et de sécurité Ouest - Conseil général de Loire-Atlantique
2012	- Ministère de l'Économie et des Finances / direction générale du Trésor / bureau « Économie et réseau » - Ministère de l'Économie et des Finances / Comité interministériel de restructuration industrielle - Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement du Val-de-Marne - Autorité de la concurrence / Magistrat
2011	- Conseil général de Seine-Saint-Denis - Ministère du travail, de l'emploi et de la santé / délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle (DGEFP) - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Midi-Pyrénées

Année	Ministère / direction / service
2010	- Conseil régional d'Île-de-France / direction du budget - Ministère de l'Intérieur / préfecture de la Meuse - Centre hospitalier d'Évry Sud Francilien
2009	- Conseil général de l'Essonne - Autorité des marchés financiers - Ministère de l'Économie et des Finances / direction générale du Trésor - Ministère de l'Intérieur / cabinet du ministre de l'Intérieur - Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région Languedoc-Roussillon
2008	- Ministère de l'Économie et des Finances / direction générale de la modernisation de l'État - Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région Ile-de-France - Ministère de l'Intérieur / direction générale de la police nationale / sous-direction de l'administration générale et des finances